



Pour une aide sociale moderne et juste !

L'aide sociale est le dernier filet de la sécurité sociale en Suisse. À l'heure actuelle, plus de 270 000 personnes y ont recours et les dépenses se montent à 2,7 milliards de francs. La tendance est croissante. Depuis plusieurs années, l'aide sociale se trouve sous le feu des critiques. Soit le débat porte sur l'augmentation des dépenses, soit il se concentre sur de quelques rares cas d'abus. C'est le prétexte utilisé par l'UDC et la droite dure pour mener dans plusieurs cantons des attaques virulentes contre ce maillon essentiel de la protection sociale. À la suite des critiques acerbes émises à l'encontre de l'aide sociale, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a pourtant durci les normes de l'aide sociale de concert avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). La révision des normes s'est achevée avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2017 de son 2e volet. Son bilan est dramatique. Elle s'est conclue, notamment, par une baisse du forfait pour l'entretien pour les jeunes adultes et les familles nombreuses.

Or, cela n'a pas suffi aux chantres du démantèlement de l'aide sociale : dans plusieurs cantons, la droite exige des réductions des montants pouvant aller jusqu'à 30 %. Autrement dit, une famille de quatre personnes ne disposerait plus que de 5 francs par jour et par personne pour se nourrir. Ces coupes sont d'autant plus graves qu'un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale sont en fait des enfants et des jeunes. C'est un véritable scandale dans une Suisse richissime. Ces attaques sont le reflet d'un contexte politique derrière lequel se cache un enjeu paradigmatique. En effet, ces quinze dernières années, les révisions dans les systèmes en amont comme celles de l'AI ou de la LACI ont accru le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale ainsi que les coûts. En d'autres termes, cette évolution s'est traduite par un affaiblissement du principe de l'assurance - qui régit la grande majorité des instruments de la protection sociale - au profit de celui de l'assistance ou de la charité. En somme, le démantèlement dans les assurances sociales a provoqué un report de charges sur l'aide sociale. Les bénéficiaires de l'aide sociale ont davantage de difficultés à retrouver une activité rémunérée, ce qui prolonge la durée de perception.

Dans ce contexte, le PS compte se battre pour trois mesures essentielles qui permettront de moderniser les pratiques dans l'aide sociale et de réduire la charge qui pèse sur certaines communes :

- 1) Élaboration d'une loi-cadre fédérale régissant l'aide sociale** : à l'heure actuelle, les normes de la CSIAS sont élaborées sous forme de recommandations à l'attention des cantons et n'ont aucun caractère contraignant. Cela conduit à des disparités au niveau de la prise en charge des bénéficiaires et à des effets de seuil, qui sont plus ou moins prononcés d'un canton à l'autre. De surcroît, les pratiques différentes génèrent une concurrence négative entre les cantons et les communes. D'où la nécessité d'un cadre légal fédéral contraignant qui permettra de régler notamment le financement, la coordination de l'aide sociale avec le reste des prestations sous condition de ressources ainsi qu'avec les autres assurances sociales. Enfin, un tel cadre insufflera à l'aide sociale une légitimité politique et démocratique beaucoup plus forte.
- 2) Harmonisation du minimum vital social au niveau des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI** : le minimum vital défini au sein des normes de la CSIAS est clairement insuffisant. Les cantons sont sur le point d'y déroger, ce qui conduira à des inégalités de traitement intolérables. Cette situation n'est plus acceptable et il est nécessaire de procéder à une harmonisation de la définition du minimum vital au niveau fédéral. En effet, celui-ci est un noyau dur de l'État social et il sert à la préservation de la paix sociale. Une telle harmonisation donnera un cadre à l'aide sociale et aux prestations sous condition de ressources.
- 3) Introduction d'un mécanisme péréquatif** : le taux d'aide sociale varie fortement selon les communes, les cantons et les régions. De même, les charges pesant sur les cantons et les communes sont réparties de manière très différente. Certains cantons ont cantonalisé les financements, tandis que d'autres font entièrement peser les charges sur les communes, si bien que certaines arrivent à la limite du supportable. C'est pourquoi le PS exige l'introduction d'un instrument de péréquation inter- et intracantonal afin de soulager les régions les plus touchées.

La politique de la Suisse en matière de sécurité sociale doit passer par un chemin progressiste. Ces trois mesures permettront d'ouvrir la voie vers une aide sociale plus moderne et juste. Elles placeront également les personnes concernées au centre des préoccupations tout en fournissant des solutions aux problèmes rencontrés par les autorités. Enfin, le PS engagera toutes ses forces pour un renforcement des assurances sociales telles que l'AI et l'assurance-chômage, qui sont mieux munies pour prendre en charge et réinsérer un bon nombre de personnes ayant recours à l'aide sociale.